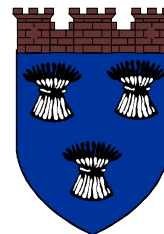


BEAUVAL INFOS

Mois de Novembre 2016



Etat-Civil

Naissances

Sohan FREDERICH MAILLIOTTE, le 2 septembre 2016

Lyla BENSEGHIR, le 21 octobre 2016

Mariages

Pascal RABOUILLE & Carmina BUSU, le 1 octobre 2016

Décès

Raymonde LUX veuve POIRE, le 17 octobre 2016

Albert PETIT, le 17 octobre 2016

Agenda

- Mardi 1er Novembre : Quête du Souvenir Français au cimetière
- Dimanche 6 novembre : Bourse aux jouets organisée par les Amazones Beauvalaises, salle Eugène Greuet
- Vendredi 11 Novembre : Cérémonie au Monument aux Morts, repas dansant des ACPG/CATM, salle Paul Bourdon
- Samedi 12 Novembre : Soirée à thème organisée par Moving, salle Paul Bourdon.
- Dimanche 20 Novembre : Repas de la Ste Cécile, salle Paul Bourdon
- Vendredi 2 et Samedi 3 Décembre : Téléthon

L'association des Ecoliers est née.

En voici la constitution :

Président : Laurent PECQUERY / 07 77 99 14 82

Adjointe : Valérie POIRÉ / 07 81 29 63 71

Trésorière : Mélody FAUQUET / 06 86 83 07 06

Adjointe : Agnès RABOUILLE / 06 10 15 48 16

Secrétaire : Frédérique COURTECUISSÉ / 06 32 05 17 05

Adjointe : Céline LEFEBVRE / 07 50 85 20 37



N'hésitez pas à nous rejoindre !

Noël des Aînés

Les aînés nés avant le 31 décembre 1951 pourront choisir entre le repas qui aura lieu le Dimanche 18 décembre 2016 à la salle Paul Bourdon **ou** recevoir un colis.

Il est impératif de nous retourner le présent coupon en mairie **avant le 25 novembre 2016.**

Mr

Mme

Mr & Mme

NOM :

Prénoms.....

Dates de Naissance :

Adresse :

REPAS - COLIS (Rayer la mention inutile)



Les personnes désirant accompagner nos aînés peuvent s'inscrire et régler leur participation (25€) en Mairie. Si dans votre entourage, vous connaissez des personnes ayant droit au colis ou au repas, n'hésitez pas à les aider à nous retourner ce coupon.

Facturation eau potable

Nous vous informons qu'à la demande de la Trésorerie et afin de respecter l'exercice comptable, les délais de paiement de la facturation eau, solde et acompte, vont subir une modification. De ce fait, les dates d'échéance seront fixées au 31 décembre et 30 juin de l'année en cours et ce à compter de cette année.

Le Maire

Téléthon 2016

PROGRAMME DES ANIMATIONS

Vendredi 2 Décembre :

- Tarot : jeux et recette au profit du Téléthon
- Badminton : matchs ouverts à tous à la salle Eugène Greuet à partir de 19h30 avec vente de crêpes, croque-monsieur et buvette

Samedi 3 Décembre à la Salle Pierre Sueur :

- Judo : entraînement habituel, démonstrations et vente de pâtisseries
- Tennis de table : jeux ouverts à tous, démonstrations
- Buvette au profit du Téléthon
- Musique de Beauval : défilé jusqu'à la salle Pierre Sueur et vente d'objets Téléthon en chemin
- Moving : vente de brochettes de bonbons à la salle et de porte à porte.
- Les Amazones : Démonstrations, vente d'objets et de croque-monsieur

Vente d'objets chez les commerçants et par les Associations.

Le ballon au poing fera une vente de stylos et versera les bénéfices de 2 championnats au profit du téléthon.

On compte sur votre participation !

Cyrille VALOUR

La batterie fanfare de Beauval organise le dimanche 20 novembre 2016

son repas annuel de la Sainte Cécile à la salle Paul Bourdon à partir de 13h00.

Repas préparé par nous-même : Adulte 20 euros,
moins de 12 ans 10 euros

Pour toutes réservations, adressez vous à **Mr Armand ROUCOU**, *Président*, 06 09 89 32 39

ou à **Mme Sandra FLON**, *vice-présidente*, 06 11 67 18 57

Venez nombreux !

Le Président

Théâtre le 27 novembre à 14h30

Salle Paul Bourdon

La troupe des amis, dirigée par Karine, metteur en scène professionnelle de la compagnie « les gosses » de Vignacourt, se retrouve tous les lundis salle de tarot depuis 6 ans déjà. Les ateliers sont ouverts aux bénéficiaires des minima sociaux.

Le théâtre est utilisé comme outil d'expression à la rencontre entre artistes, art et société.

Nous vous invitons à venir nombreux découvrir cette nouvelle pièce : Histoire des ours panda.. de Matéi Visniec.

(Histoire d'un saxophoniste qui a une petite amie à Francfort).

La troupe des amis.

RESUME REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL 20/09/16

Tous présents sauf M. PETIT J. représenté par Mme SARA M., Mme FLON S. représentée par M. LEGRAND J. Mme Elodie FONTAINE a été élue secrétaire de séance. Le compte rendu du 12 mai 2016 est approuvé à l'unanimité.

Autorisation de signature d'une convention de prestations de services avec Véolia pour le nettoyage du réservoir communal

La convention pour le nettoyage annuel et réglementaire du réservoir municipal est arrivée à échéance ; il est donc nécessaire d'en signer une nouvelle. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer la convention avec la Société des Eaux de Picardie (Véolia)

Attribution d'un numéro de voirie rue de Créqui à Beauval

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer le numéro 76 bis à l'exploitation agricole SCEA LEGRAS cadastrée AH 101.

Admission en non-valeur service des eaux

M. le Maire informe l'assemblée qu'il a reçu un état des finances publiques de Doullens demandant au service des eaux d'admettre en non-valeur la somme de 3 172.30 € correspondant à des factures d'eau impayées d'une famille de Beauval incluant l'acompte de 2016. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de refuser l'admission en non-valeur de la somme de 3 172.30 € correspondant à des factures d'eau impayées.

Avis sur le projet d'arrêté relatif à la liste des communes concernées par la phase pilote du projet de conversion du réseau de gaz B

Le réseau de gaz B alimente en gaz naturel la majeure partie de la région Hauts-de-France. La diminution de la production a d'ores et déjà débuté et les contrats d'approvisionnement français en gaz B ne seront plus renouvelés au-delà de 2029. Afin d'assurer la continuité d'approvisionnement, il est nécessaire de convertir ce réseau en gaz à haut pouvoir calorifique (dit «gaz H»). Ce projet d'ampleur nécessite des études techniques et des aménagements importants des infrastructures de transport, de distribution et de stockage de gaz naturel ainsi que le passage chez chaque client pour le réglage des appareils à gaz, voire dans de rares cas leur modification ou même leur remplacement. Une phase pilote concernera 48 communes, dont Beauval, qui devront être alimentées en gaz à haut pouvoir calorifique à compter de mi-2018. M. le Maire précise que les modifications ne coûteront rien au client et que la population sera informée de cette démarche. Les personnes habilitées à passer chez les clients devront présenter une accréditation avec photo. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'émettre un avis favorable sur le projet d'arrêté relatif à la liste des communes concernées par la phase pilote destinée à préparer la conversion du réseau de gaz B.

Raccordement au réseau de gaz naturel de la salle Eugène Greuet

M. le Maire informe l'assemblée que la salle Eugène Greuet va être raccordée au réseau de gaz naturel et donne lecture du devis des Ets LEROY. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser M. le Maire à faire réaliser les travaux de raccordement au gaz naturel de la salle Eugène Greuet par les Ets LEROY pour un montant de 9446.18 € HT soit 11 335.42 € TTC.

Autorisation de signature d'un avenant au contrat de maintien de salaire

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer l'avenant au contrat de prévoyance collective de maintien de salaire.

Autorisation de signature d'une convention avec API Restauration

M. le Maire explique à l'assemblée qu'il est nécessaire de signer une nouvelle convention avec API RESTAURATION et donne lecture de la nouvelle tarification qui sera applicable au 1er septembre 2016 :

Prix TTC du repas Enfant en 2015/2016 : 2.23 €, en 2016/2017 : 2.25 €

Prix TTC du repas adulte en 2015/2016 : 2.62 €, en 2016/2017 : 2.64 €

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer la convention avec API Restauration.

Lutte contre l'érosion - prise de compétence par la Communauté de Communes du Doullennais pour les travaux et l'entretien

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver la prise de compétence « lutte contre l'érosion : études, travaux et entretien » par la Communauté de Communes du Doullennais.

Acquisition d'un immeuble situé zone de Rouval appartenant à la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Amiens (CCI)

M. le Maire explique que le bâtiment qui accueillait l'usine « SNED » est à vendre et que la commune souhaiterait l'acquérir moyennant 100.000 € hors frais. Cet immeuble pourrait accueillir les ateliers municipaux et tout le matériel y serait regroupé. Les conditions de travail des agents techniques seraient nettement améliorées.

P. LUCAS : S'il existe une possibilité pour une entreprise d'occuper cette zone, on la lui enlève.

M. le Maire : Il y a eu des demandes d'artisans mais sans suite.

E. FONTAINE : Ce bâtiment est en vente depuis qu'il est libre c'est à dire depuis 2 ans. Les personnes intéressées ont été relancées.

B. THUILLIER BULLY : Les ateliers actuels ne sont pas pratiques. Il faut sortir tout le matériel à chaque fois et il faut faire des sanitaires.

B. THUILLIER : On peut toujours améliorer les ateliers actuels. Je voterai contre. Vous avez déjà laissé partir les terrains de la friche Rosenlew.

M. le Maire : Vous ne les avez pas achetés non plus.

B. THUILLIER : Vous allez bloquer le développement de Beauval ; le commerce se meurt, problèmes d'accessibilité dans certains commerces, la disparition du fleuriste. Pourquoi pas une pépinière d'entreprises comme à Bernaville ?

M. le Maire : Si vous aviez acheté les terrains de l'ancienne friche Rosenlew à l'époque où ils étaient à vendre au prix de 200 000.00 € vous auriez vos entreprises et vos emplois.

P. LUCAS : Nous n'avons jamais été informés du prix en dehors de celui que nous avait indiqué Maître Lafarge soit 1 300 000.00 €.

B. THUILLIER : Je l'avais même demandé à l'euro symbolique.

E. FONTAINE : Vous avez dû signer une DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner).

P. LUCAS : Certainement mais nous n'avons pas eu connaissance du prix de 200 000.00 €. Montrez-moi le document sur lequel j'ai signé que la commune n'exerçait pas son droit de préemption avec ce prix. J'ai été informé de la vente par M. VILBERT lui-même quand c'était fait. A l'époque on avait le projet de construction du groupe scolaire.

E. FONTAINE : Une DIA sans prix n'est pas légale.

E. FONTAINE : La zone industrielle n'est pas un endroit pour accueillir les commerces.

P. LUCAS : Quand on est élu et que l'on a faire à des personnes qui contournent la réglementation à laquelle ils doivent se soumettre, on se fait avoir. C'est le cas sur ce dossier. Je voterai contre pour une autre raison, l'inertie de la CCI qui maintenant nous demande 100 000.00 € pour son bâtiment « pourri ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide par 16 pour et 3 voix contre d'acquérir cet immeuble appartenant à la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Amiens au prix de 100 000.00 € hors frais.

Décisions modificatives commune

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide par 17 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention d'autoriser M. le Maire à prendre les décisions modificatives énumérées.

Questions diverses

M. le Maire informe l'assemblée que le volet roulant de la porte d'entrée de la gendarmerie a été remplacé par l'entreprise CPOIREL pour un montant de 1 750.00 € HT soit 2 100.00 € TTC.

B. THUILLIER explique à l'assemblée que chemin de Trilloy, une clôture a été retirée par un agriculteur et qu'un fossé d'évacuation d'eau se rebouche. Il demande à M. le Maire ce qu'il compte faire pour remédier à la situation. B. THUILLIER BULLY ajoute qu'il est d'accord mais qu'il interviendra quand il y aura de l'eau sur la route.

S. LIEVRE demande s'il serait possible d'installer une poubelle dans la rue Jean Vicart pour les enfants qui sortent de l'école. M. le Maire ajoute qu'il y a aussi beaucoup de mégots de cigarettes.

P. LUCAS informe l'assemblée qu'il lui a été signalé que des personnes s'autorisaient à mettre des parpaings sur les trottoirs donc sur le domaine public cité de la Gare. M. le Maire lui répond qu'il a connaissance de ce problème et qu'il doit d'ailleurs aller voir les deux personnes concernées.

Compte rendu intégral visible en mairie et sur le site www.beauval.fr

Association Moving Danse pour Tous & Fitness

Nouveau cette année : OVERDANSE « nouveau programme de fitness danse style musical actuel et entraînant » : le Samedi : 14 h ADOS/ADULTES 45 mn. Pour tous renseignements / 06 60 81 26 13

Rappel : Cours de danse enfants de 4 ans jusqu'aux adultes : le mardi juniors 18h15/19h15 - le vendredi intermédiaire 18h15/19h15 - adultes 19h30/20h30 - Samedi 14h OVERDANSE 45 mn et danse moderne 14h45/15h30

Les cours ont lieu à l'ancienne Ecole de Beauval (accès à proximité de la Salle Sueur). Possibilité d'essai gratuit avant inscription.

STRETCHING ET GYM DOUCE. Il nous manque quelques personnes pour démarrer le cours, le mardi 19h20/20h20 .

Si vous êtes intéressé(e), contacter :

La Présidente : 07 50 67 51 63 - **L'Animatrice** : 06 60 81 26 13

REPAS & SOIREE DANSANTE COSTUMEE

Salle des Fêtes de Beauval

Samedi 12 novembre 2016 à partir de 19h00

Organisée par : L'ASSOCIATION MOVING de Beauval

Tél pour réservations au 07 50 67 51 63 ou 06 60 81 26 13 avant le 5/11/2016

Menu Adultes à 15 €

*Ficelle picarde,
Cuisse de poulet Marengo
accompagnée de ses
pommes de terre,
Café gourmand*



Menu Enfants 6 €

*Saucisses de Strasbourg,
Pommes de terre
Boisson*

Crêpe Nutella

Animation par : Nico Sonorisation

*1 Kir offert aux personnes costumées et une surprise
pour les enfants déguisés.*

Les Amazones Beauvaloises

Les Amazones Beauvaloises ont repris leurs entraînements et inscriptions à la salle Eugène Greuet, si vous êtes intéressés, n'hésitez pas !!

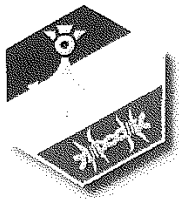
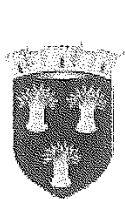
Les samedis de 14 h à 18 h dans une bonne ambiance et avec le sourire.

Nous avons démarré aussi les inscriptions pour la bourse aux jouets et marché de Noël alors si vous avez des choses qui ne vous servent plus et que vous souhaitez vendre, on vous attend le 6 novembre 2016 à la salle Eugène Greuet.

Monsieur Michel BRISSE, soutenu par l'Association des « Amis du Musée Lombart » a souhaité éditer une iconographie des œuvres de Félix NIAUT, peintre local du Doullennais afin d'honorer sa mémoire. Cet ouvrage est en vente au Musée Lombart de Doullens où des bulletins de souscription sont disponibles.

ACPG-CATM-TOE-Veuves & Sympathisants

Section de BEAUVAL



Président : Christian BUFFET - **vice-Président** : Lucien PAUPY - **Trésorier** : Charles SCHERPEREL - **Secrétaire** : Michel LANCIAUX
Porte-Drapeau : Serge HARLE - **Membres** : Bernard DELVALLEZ – Rolande DEMAILLY & Claudette ARCHELIN

INVITATION

Chère Adhérente, Cher Adhérent, Chers amis,

A l'occasion de la commémoration du **98^e anniversaire de l'Armistice de la Grande Guerre**, une cérémonie se déroulera au Monument aux Morts et au cimetière britannique de notre village le vendredi 11 novembre prochain (**Rassemblement devant la Mairie à 10H30 pour les enfants, parents, et participants habituels - distribution des bouquets de fleurs aux enfants**)

- **10 H 45** : Départ du défilé vers le Monument aux Morts où je présiderai, à **11 heures**, cette commémoration avec notre Maire, les Conseillers municipaux et les personnalités présentes.

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir venir aussi nombreux que possible assister à cette cérémonie du souvenir et participer à notre repas de cohésion. Vos amis seront les bienvenus...

- **à partir de 13 h 00**, comme chaque année, notre association organise un **repas dansant, ouvert à tous**, dans la salle Paul Bourdon. Le menu sera : Apéritif – kir et amuse-bouches – Salade de gésiers – **Cuisse de canard confite, PdT Sarladaises** – Salade – plateau de fromages – Tarte aux fruits – Café – eau et vin rouge pendant le repas.

- **Nous organiserons une buvette.**

L'habituelle tombola sera organisée à raison d'1 Euro le ticket – Les lots principaux seront offerts par le « café de la Poste » et par d'autres généreux donateurs que nous remercions vivement par avance.

L'animation sera assurée, comme les années précédentes par l'excellent accordéoniste **A.GUIMARD**.

Si vous êtes dans l'impossibilité de participer à notre repas, vous pouvez toujours nous rejoindre à partir de **15 heures 30 pour l'après-midi dansant**.

Je compte sur votre présence (1), et je vous prie de croire, Chère Adhérente, Cher Adhérent, Chers amis, à l'expression de mes sentiments les plus amicaux.

Le Président

Christian Buffet

(1) *Veillez porter vos décorations pour la cérémonie au monument aux Morts - S.V.P. – Merci*

BULLETIN DE PARTICIPATION

ACPG-CATM-TOE-Veuves & Sympathisants de BEAUVAL

à découper et à renvoyer à

- M. Christian BUFFET , 8 rue de Milly - 80630 BEAUVAL ou
- M. Charles SCHERPEREL , 3 résidence Bellevue – 80630 BEAUVAL ou
- un membre du comité de notre section qui transmettra.

Madame, Monsieur **PARTICIPERONT**

- au **repas dansant à 25 EUROS** X personnes, soit.....EUROS

- à **l'après-midi dansant à 7 EUROS** X personnes, soit.....EUROS

(rayer la mention inutile)

le **11 novembre 2016 pour le repas, ou à partir de 15H30, à l'après-midi dansant**

- Ci-joint un chèque deEUROS à l'ordre de ACPG-CATM - Section de BEAUVAL

Réponse demandée pour le 4 novembre au plus tard - MERCI